

## Communiqué de presse du 16.07.2020

### Un nouveau parking de 422 places de parc à Y-PARC Swiss Technopole !

**La Fédération Vaudoise des Entrepreneurs, via la Caisse de Retraite Professionnelle de l'Industrie Vaudoise de la Construction, investit CHF 15 millions à Y-PARC pour construire le 1<sup>er</sup> parking mutualisé. Il comptera à terme environ 1'000 places, dont une première étape de 422 places disponibles au printemps 2021. Ce parking tant attendu répondra aux besoins des usagers des nombreuses nouvelles constructions en cours et à venir.**

La construction d'un parking à Y-PARC est nécessaire et le projet ne date pas d'hier. Cette infrastructure de 1'000 places à terme constitue un atout pour attirer des nouvelles entreprises sur le site. Y-PARC continue ainsi à étoffer son concept de mobilité. Ce dernier est basé sur trois piliers : la mobilité douce, les transports publics et les transports motorisés.

« Le rôle d'une caisse de retraite est de participer au développement d'une zone économique et de l'écosystème d'une région, de couvrir tout le Canton de Vaud et non pas seulement l'Arc lémanique », commente M. Georges Zünd, Directeur de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs (FVE).

La FVE, via la Caisse de Retraite Professionnelle de l'Industrie Vaudoise de la Construction, a vu tout le potentiel d'Y-PARC pour y investir. M. Zünd connaît bien le site pour y avoir travaillé il y a 20 ans dans les bureaux de la HEIG-VD, installés dans le 1<sup>er</sup> bâtiment du parc. Il se réjouit de revenir sur le site transformé et en plein essor.

M. Carrard, Syndic d'Yverdon-les-Bains et Président d'Y-PARC Swiss Technopole, explique que les enjeux de mobilité sont cruciaux autant pour la Ville d'Yverdon-les-Bains que pour Y-PARC Swiss Technopole SA. « Le développement de l'offre est possible grâce à l'augmentation des cadences de bus, à l'arrivée de la halte CFF et bien évidemment à l'ouverture du 1<sup>er</sup> parking mutualisé à Y-PARC », se réjouit-il.

« Malgré tous les efforts pour développer en priorité les transports publics et la mobilité douce, il est essentiel de ne pas perdre de vue qu'Y-PARC est situé à un endroit stratégique, au carrefour des grandes autoroutes suisses. Il est important de jouer sur la complémentarité des moyens de transport pour assurer les meilleures conditions d'accessibilité au site », constate Mme Juliana Pantet, Directrice d'Y-PARC Swiss Technopole SA.

A partir de l'été 2021, Y-PARC Swiss Technopole SA sera le point de contact pour toutes demandes d'attribution des places de parc, selon les différents règlements communaux et cantonaux en vigueur.

### **A propos de la Fédération Vaudoise des Entrepreneurs (FVE) :**

La Fédération vaudoise des entrepreneurs est la plus importante association patronale de la construction dans le Canton de Vaud et en Suisse romande. Elle défend les intérêts des entreprises du gros œuvre, du second œuvre et de la construction métallique, auxquelles elle propose de nombreuses prestations. La Caisse de Retraite Professionnelle de l'industrie vaudoise de la Construction, rattachée à la fédération, gère environ 2,4 milliards de francs provenant des cotisations de ses affiliés.

#### *Personnes à contacter :*

- *M. Georges Zünd, directeur de la Fédération Vaudoise des entrepreneurs, 076 321 93 22*
- *M. Jean-Daniel Carrard, Syndic d'Yverdon-les-Bains et Président du Conseil d'administration d'Y-PARC Swiss Technopole SA et de la Copropriété du Parc Scientifique et Technologique Y-PARC Swiss Technopole, 079 446 35 85*
- *Mme Juliana Pantet, Directrice d'Y-PARC Swiss Technopole SA, 024 524 10 10*